

### Pallier le manque d'aides-soignantes dans les EMS

Une grave pénurie de personnel soignant menace la Suisse. Selon une étude de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan), le besoin en personnel qualifié pourrait s'élever à 25.000 personnes d'ici à 2020. L'expansion des besoins en personnel soignant sera plus importante dans les institutions délivrant des soins de longue durée en raison du vieillissement démographique. Cette évolution s'explique par la forte hausse de la population âgée de 80 ans et plus, la principale bénéficiaire de ces services. Ainsi, les établissements pour personnes âgées pourraient devoir employer en Suisse plus de 15.000 personnes supplémentaires d'ici à 2020, dont près de la moitié de niveau auxiliaire. Ces besoins accrus surviennent à une période où existent déjà des difficultés de recrutement et le Jura n'y échappe pas. Ils ne pourront pas être compensés uniquement par du personnel étranger.

Le domaine de la santé requiert en général de hautes compétences. Mais il s'agit aussi de se préoccuper des qualifications du personnel auxiliaire. Il est dès lors indispensable de mettre en place des formations permettant tout type de prise en charge, de manière à soigner et accompagner au mieux les pensionnaires de nos maisons de retraite.

Les Ministres jurassiens de la Santé et de la Formation se sont fait l'écho des répercussions prévisibles de la pénurie en personnel soignant.

A l'évidence, l'Etat doit jouer un rôle incitatif. Il s'agit d'encourager les jeunes générations, frappées durement par le chômage, à embrasser les métiers de la santé.

Aujourd'hui, c'est un aspect particulier du problème que nous souhaitons soulever, celui du manque croissant d'aides-soignantes dans nos établissements médico-sociaux (EMS). Les institutions parviennent de plus en plus difficilement à trouver ce type de personnel, dont l'importance dans la prise en charge des aînés n'est plus à démontrer. Il s'agit de pouvoir recruter ou former du personnel capable de contribuer, sous la responsabilité de l'infirmière, à la prise en charge globale de patients / résidents, de prodiguer avec efficacité des soins de base adaptés, de garantir un accompagnement adéquat, tout en privilégiant, dans un climat de confiance et de compréhension, le respect, l'intimité, le confort, la sécurité des patients / résidents, en assurant le soutien et la suppléance de nos aînés dans l'accomplissement des activités de la vie quotidienne.

Or, l'absence d'un système de formation adéquat se fait cruellement sentir dans le Jura.

Aussi demandons-nous au Gouvernement d'analyser la possibilité d'introduire dans notre canton une formation idoine de courte durée, qui pourrait idéalement s'étendre sur une, voire deux années.

Le 24 février 2010

Au nom du groupe libéral-radical,  
l'auteur :

S. Vifian  
Serge Vifian